



## Economie circulaire et eau : préserver la première ressource de la filière cosmétique

Réduire son impact en préservant la quantité et la qualité

Le 22 mars, la Journée mondiale de l'Eau a rappelé la responsabilité partagée des consommateurs, industriels et gouvernants, dans notre impact sur l'eau. En février pourtant, signal contradictoire, l'exécutif européen déprogrammait de son agenda l'examen d'un texte, « L'initiative pour la résilience de l'eau », qui aurait dressé l'état des lieux des cycles de l'eau et des outils pour combattre les sources de pollution et les effets du changement climatique sur la ressource. En Nouvelle-Aquitaine, l'adoption du Plan Eau de l'Etat en région fin 2023 est essentielle pour répondre à la spécificité du territoire, le plus grand en termes de déséquilibre chronique entre les besoins et les ressources.

Au-delà des agendas politiques, du Plan Eau présenté en 2023, la filière cosmétique est déjà sensibilisée à ces problématiques. L'eau joue un rôle essentiel dans le processus d'élaboration et de fabrication des produits cosmétiques. Elle est indispensable à toutes les phases du cycle de vie du produit. Au cœur de la plupart des formules, dont elle est souvent l'ingrédient principal, l'eau est également nécessaire pour la culture et l'extraction des matières premières, la fabrication des produits et celle des emballages.

L'industrie française est certes moins consommatrice d'eau que l'industrie mondiale (8 % de l'eau prélevée et 4 % de l'eau consommée en France le sont à des fins industrielles, contre 20 % de l'eau prélevée au niveau mondial). Cependant son empreinte hydrique s'élève dès que l'on prend en compte la fabrication hors France d'un certain nombre d'emballages et d'ingrédients.

C'est l'ensemble de la filière qui travaille à améliorer sa sobriété en eau, en veillant à :

- **Mieux connaître son empreinte eau** : l'analyse du cycle de vie des produits souligne l'impact particulier des produits rincés, qui sont aussi ceux que l'on consomme le plus souvent et en plus grande quantité ;
- **Trouver des solutions de gestion durables pour la production et la culture des matières premières** : côté matière premières, les entreprises ont de plus en plus recours à des processus d'eco-extraction et de production moins gourmands en eau. Le développement des fermes verticales (Futura Gaïa) participe de cette volonté de réduire les apports nécessaires en eau pour la culture des plantes ;

Côté production, une attention particulière peut être portée au fait d'utiliser l'eau en circuit fermé (recyclage des eaux) et de nettoyer les cuves de façon plus responsable en cherchant à économiser l'eau ;

- **Trouver des solutions pour réduire l'eau dans les formules** : formules plus concentrées ; formules de cosmétiques solides (comme ceux des Laboratoires BEA qui ouvriront les portes de leur usine à la visite des adhérents Cosmed le 2 juillet à Valensole) ;
- **Limiter l'impact de la fin de vie des formules sur les écosystèmes** : le groupe L'Occitane par exemple vise 95 % de formules biodégradables d'ici 2030 ;
- **Trouver enfin des solutions pour limiter les emballages**, dont la fabrication est également très consommatrice d'eau : recours au recyclage de certains matériaux comme l'aluminium, utilisation d'emballages en papier recyclé ayant une empreinte eau plus faible que la pâte à papier vierge, réduction de la taille des packagings. Il n'est pas prouvé en revanche que le réemploi via la consigne serait plus avantageux en termes d'économie d'eau.

La filière cosmétique a toujours été une filière attentive aux changements et capable d'adaptation. Sa conscience des enjeux environnementaux ne date pas d'hier. Dès les années 70, elle a commencé à se pencher sur ses impacts et sur les solutions propres à y remédier.

Cosmed la sensibilise, l'informe et l'accompagne via son service Environnement.

[www.cosmed.fr](http://www.cosmed.fr)

## Portrait : Michèle Simonneau, Directrice Innovation R&D, Léa Nature



Forte de 30 ans d'expérience en R&D, dans diverses marques ancrées dans différents réseaux de distribution, Michèle Simonneau est aujourd'hui à la Direction Innovation, Recherche et Développement de Léa Nature, depuis plus de 3 ans.

Sous le contrôle de l'équipe réglementaire, son équipe et elle proposent des extraits naturels riches et purs en actifs, dans des formules sensorielles, pour des soins visage et des produits d'hygiène efficaces, dans des packagings éco-conçus.

Léa Nature représente 4 métiers bio et naturels, avec plus de 5000 références de produits en alimentation, cosmétique, diététique et santé ainsi qu'en home care. Léa Nature emploie 1900 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires de 487,5 M€ en 2023. Le groupe dispose de 26 unités de production dont 21 sites en France et 8 plateformes de distribution en France et en Europe. « Notre raison d'être est la suivante : proposer des produits naturels, principalement certifiés bio, respectueux de la santé des femmes, des hommes et de la nature (...) d'une part accessibles et abordables au plus grand nombre, d'autre part favorisant les économies locales et une bio exigeante et cohérente ». Le groupe s'assure aussi de son « indépendance capitaliste pour garantir la pérennité de [sa] vocation, de [ses] implantations, de [ses] emplois et de [son] développement ».

Pour Michèle Simonneau, Cosmed est « un vrai partenaire » sur lequel s'appuyer pour défendre les intérêts du secteur de la cosmétique « tant par ses prises de position réglementaires mais également scientifiques, en France et à l'international ». En rejoignant le comité de pilotage du Cosmetopôle, Michèle Simonneau veut « avancer sur des sujets de fond », « créer des ponts que nous n'aurions pas vu émerger », « trouver des alternatives aux emballages plastiques (...et) sourcer des végétaux ».

[www.leanature.com](http://www.leanature.com)



## Eco-conception : le député Bruno Millienne fait étape à La Rochelle

### LE TOUR DE FRANCE DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE DU DEPUTE BRUNO MILLIENNE

Député MODEM des Yvelines, Vice-président de la Commission du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, Bruno Millienne a entrepris un Tour de France afin de mettre en lumière les engagements et pratiques des acteurs économiques investis dans l'économie circulaire. Cosmed, seul représentant du secteur cosmétique, a proposé à Léa Nature de participer à la 2<sup>e</sup> étape de ce tour de France sur l'écoconception. Michèle Simonneau, directrice Innovation R&D, et Stéphane Labattut, directeur général des Business Units du Pôle Léa Cosmétique, ont ouvert leurs portes au député et à Cosmed. En compagnie de Thomas Sernek, directeur de l'usine, Bruno Millienne a pu découvrir l'application concrète du principe d'économie circulaire dans le process industriel (retraitement des eaux, biodiscs de filtration des eaux, panneaux solaires). Léa Nature a partagé son plan éco-conception, notamment ses bonnes pratiques en termes de réduction de l'impact environnemental des produits cosmétiques.

### LES ENSEIGNEMENTS DE CETTE ETAPE

Le député a retenu qu'il n'existait pas à ce jour de filière de plastiques biosourcés en Europe, et que la construction d'une telle filière pourrait faire l'objet d'un « thème de campagne pour les élections européennes » : « beaucoup d'industriels recherchent les matériaux biosourcés pour éviter le plastique fossile dans les emballages ». Bénéficiaire d'une telle filière permettrait d'« éviter d'aller chercher des produits d'importation ». D'autres sujets ont été abordés, dont la notation environnementale, notamment le Green Impact Index.

- ⇒ Autant de thèmes qui seront abordés lors de la prochaine rencontre du Cosmetopôle, le 8 octobre à La Rochelle. Informations et inscriptions auprès de [s.hericher@cosmed.fr](mailto:s.hericher@cosmed.fr)
- ⇒ Le député clôturera son Tour de France le jeudi 30 mai prochain, après avoir exploré les bonnes pratiques de différents secteurs de l'industrie.

**Retrouvez nos rapports de veille stratégique**  
Chaque trimestre, lisez l'information économique et stratégique de la filière sur [www.cosmed.fr](http://www.cosmed.fr)



### ... et nos derniers Cosmed TV

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2024 : le CBD en cosmétique, le calendrier des échéances réglementaires France-Europe et International, le QR Code augmenté GSI, la nouvelle réglementation européenne sur la déforestation importée et l'impact sur la filière.



## Les infos partenaires

### BORDEAUX TECH'DAY : INNOVEZ, 27 JUIN

Le 27 juin, Bordeaux Technowest organise la 6<sup>e</sup> édition de son « Bordeaux Tech'Day », un événement gratuit qui doit permettre aux professionnels de découvrir les 80 start-up exposantes qu'accompagne la technopole, ainsi que les opportunités d'affaires qu'elles proposent. Plus de 650 participants sont attendus. Plusieurs tables-rondes se succéderont, sur des sujets aussi variés que les facteurs clés de succès d'une open innovation juste, l'impact des start-ups et leur stratégie, ou la décarbonation de l'industrie.

### CLUB RENCONTRES QSE / MIGRATIONS

Vous vous intéressez aux migrations dans les emballages alimentaires et cosmétiques ? L'AFQP Nouvelle-Aquitaine organise le 31 mai prochain un webinar sur le sujet. Il sera animé par Atlanpack, Hésiode et le laboratoire IANESCO. Venez découvrir les enjeux et la réglementation autour de cette thématique.

Le club de l'AFQP vise à partager au sein de la région des méthodes et expériences réussies pour « bâtir ou rénover un système qualité, gagnant et satisfaisant pour toutes ses parties prenantes ». Informations et inscriptions [sur le site de l'AFQP](#).

### FRENCH TECH NIGHT 2024

Pensé comme un showroom de l'écosystème technologique et innovant, la French Tech Night revient pour la 3<sup>e</sup> fois le 30 mai 2024. 51 start-ups présenteront leurs innovations. Parmi elles, des entreprises spécialisées en biotechnologies comme Algotech.

[www.frenchtechbordeaux.com](http://www.frenchtechbordeaux.com)



## Les échos des entreprises

### BERKEM CONSOLIDE SA GAMME BIO

Spécialiste girondin de la chimie du végétal, le groupe Berkem renforce sa gamme bio en lançant deux nouvelles eaux florales, biologiques à 97,5%. Particulièrement recherchées en cosmétique, l'eau de lavande et l'eau de thym viennent compléter la gamme H2Olixir. Par ailleurs, le groupe renforce son expertise et ses capacités de production en acquérant un site industriel de Givaudan en Espagne, Naturex Iberian Partners. Le site bénéficie de deux expertises, en extraction de produits végétaux, dont est déjà familier Berkem, et en extraction de produits marins. L'accord a été signé en février. L'acquisition devrait être effective fin mai.

[www.groupeberkem.com](http://www.groupeberkem.com)

### LYSPACKAGING : UNE LEVEE DE FONDS POUR DE NOUVEAUX MATERIAUX

L'entreprise saintongeaise, connue pour ses contenants issus de matières végétales et organiques, alternatives au plastique (comme les co-produits du lin et du roseau), ouvre son capital pour une levée de fonds participative afin de développer son outil industriel et d'étendre sa présence à l'international. En 2023 déjà, Lyspackaging lançait Végécos, un modèle de contenant food contact théoriquement compatible avec tous types de formulations, plébiscité par de jeunes marques pour des lancements en 2024.

[Consulter le pitch de N. Mouflet](#) sur Tudigo.

[www.lyspackaging.com](http://www.lyspackaging.com)

### ODYSUD CONFIRME SON ANCRAGE A AGEN

L'entreprise de cosmétiques certifiés bio Odysud, notamment connue pour sa marque Acorelle, était implantée depuis 2006 à l'Agropole d'Agen. Elle déménage à côté, Passage d'Agen, confirmant son ancrage local dans le Lot-et-Garonne. Ce déménagement s'accompagne également d'innovation produit, puisque la marque Acorelle sort ses premiers soins multi-protecteurs quotidiens et bios.

[www.acorelle.fr](http://www.acorelle.fr)

### UNE NOUVELLE FILIALE SILAB AU JAPON

Fabricant de molécules actives naturelles, Silab a ouvert début novembre sa sixième plate-forme commerciale. Cette filiale japonaise, Silab North East Asia (NEA) KK, vient conforter la présence de Silab en Asie, déjà présent en Chine depuis 2003 et à Singapour depuis 2013. Basée à Tokyo, et placée sous la responsabilité du responsable régional des ventes Jean-Baptiste Grieu, la nouvelle filiale assurera la promotion et la distribution des actifs naturels de la société, et animera la relation clients avec le distributeur historique de l'entreprise en Corée du Sud.

Le groupe réalise 60% de son chiffre d'affaires à l'export.

[www.silab.fr](http://www.silab.fr)

## Les financements

### Parcours Exportateurs Connectés

Porté par l'agence de coopération économique internationale de Nouvelle-Aquitaine, le Parcours Exportateurs Connectés doit aider les entreprises à utiliser les outils digitaux pour développer les opportunités à l'international. 12h d'accompagnement sont prévus, via des webinaires collectifs, des exercices pratiques individuels et collaboratifs, un coaching individuel avec des experts. Plusieurs objectifs :

- Développer les ventes export grâce aux réseaux sociaux et outils digitaux ;
- Mettre en place une prospection digitale export ;
- Prospecter des acheteurs internationaux BtoB sur des marketplaces (cas pratique sur Alibaba.com)

Informations sur le site [www.exportateurs-connectes.fr](http://www.exportateurs-connectes.fr)

Dates et inscriptions [sur la page dédiée](#).

### Exposer au Cosmetic 360 sur le stand de la Région

Moyennant un prix préférentiel, les start-up ou TPE sont incitées à participer à Cosmetic 360 via le stand de la Région Nouvelle-Aquitaine. La participation nécessite de présenter une innovation, avec un coût de 5000 € par entreprise. Il est également possible de partager un stand avec une autre entreprise pour réduire les coûts.

Contactez [isabelle.guiral@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:isabelle.guiral@nouvelle-aquitaine.fr) avant fin mai.

### Appel à projets Start'up innovantes Cobas 2024

Lancé par plusieurs institutionnels et entreprises, parmi lesquels Bordeaux Technowest, Bpifrance et la Région, l'appel à projets Start'up innovantes Cobas 2024 s'adresse aux porteurs de projets sur la santé, le numérique ou le développement durable. Les projets sélectionnés bénéficieront d'une installation dans les locaux du Pôle Economique de la COBAS, ainsi que d'un accompagnement par la technopole Bordeaux Technowest, et d'une adhésion automatique à la French Tech Bordeaux. Les dossiers de candidature sont à déposer avant le 15 mai 2024.

Plus d'informations [ici](#).